

Résumé du recours gracieux de VEI à l'encontre de l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2017, relatif à l'exploitation de tours aéro-réfrigérantes sur la Commune de Versailles par l'Etablissement Public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles.

L'établissement public du Château de Versailles (EPV) a décidé l'installation d'un système de refroidissement, en plein centre de la ville de Versailles (85.000 habitants) à proximité immédiate d'habitations riveraines, et près de la grille d'entrée des touristes dans le château (7 millions de visiteurs par an, soit plus de 20 000 personnes par jour).

La **consultation publique** a connu une publicité tout à fait insuffisante, pour une période contestable du 4 juillet au 1^{er} août (!), alors qu'elle concerne de très nombreuses personnes et présente des **risques importants**.

Attentive aux enquêtes, notre association ne l'a découverte que par hasard au service de l'urbanisme de Versailles, grâce à la vigilance d'un membre du CA. VEI a tout juste eu le temps de déposer quelques remarques.

Un arrêté autorise désormais ce projet alors que **de nombreuses questions n'ont pas de réponses**.

VEI demande :

- L'**avis de l'Agence Régionale de Santé** car il y aura des émissions dans l'atmosphère de gouttelettes d'eau porteuses de **légiellose**, ainsi que des **produits biocides dangereux** utilisés pour lutter contre cette bactérie,
- Un abaissement supplémentaire du **bruit** émis et la mise en place d'une surveillance régulière des mesures du bruit, car **les émissions acoustiques** sont importantes (+4 DB le jour + 3DB la nuit), quoique respectant les seuils.
- Un complément d'enquête publique et une modification de l'arrêté.

VEI pose aussi les questions suivantes :

- Dans quelle **direction** seront dirigés **les rejets d'air** ? Vers les immeubles voisins ? Vers la rue ?
- Comment seront **confinées puis évacuées les eaux polluées** ?
- Quelles dispositions publiques et privées sont prévues en cas d'**accidents** et de **pannes** ?

Ce projet en partie occulté à la Ville et aux habitants semble évoluer sans que l'on en connaisse tous les éléments. Il inquiète un certain nombre de nos mandants et de riverains par les **nuisances certaines** qui sont attendues, par les **risques**, et par les inconnues qui l'accompagnent.

VEI demande aussi pour la santé et la sécurité des versaillais et des touristes, plus de transparence d'information et de suivi, et donc **la création d'une commission de suivi du projet intégrant des représentants des habitants**.